

Congrès mondial des Parcs : Cinq espaces protégés français distingués

Dossier de la rédaction de H2o
December 2014

"Je

me réjouis que cinq espaces naturels français, parmi 23 candidats de huit nationalités différentes, aient été inscrits aujourd'hui à la "liste verte des espaces protégés" de l'Union internationale pour la conservation de la nature lors du Congrès mondial des Parcs à Sydney" a déclaré Ségolène Royal.

Il

s'agit des Parcs nationaux des Pyrénées et de la Guadeloupe, du Parc naturel marin d'Iroise, de la Réserve nationale de Cerbère-Banyuls et de l'espace naturel sensible du Marais d'Opisy. Ce nouveau label environnemental, aboutissement d'une démarche participative, témoigne de l'engagement international des acteurs français de la préservation de la nature. Il ouvre la voie à de nouvelles coopérations au service de cette cause commune qu'est la protection des aires naturelles dans le monde.

Cette reconnaissance de l'action de la France est un encouragement pour la mobilisation de l'État et des territoires, qui a notamment permis de créer le 50ème parc naturel régional (celui du Golfe du Morbihan faisant suite à la création en mai 2014 du parc naturel régional du Marais poitevin), mais aussi d'augmenter le nombre et la superficie des aires marines protégées dans l'Hexagone et dans les outre-mer, avec la création du parc naturel du bassin d'Arcachon inauguré en juin 2014, la création du parc naturel de la Mer de Corail, du sanctuaire AGOA des mammifères marins ou encore le parc naturel marin des Glorieuses.

La France a mis en place une stratégie de création d'aires protégées et d'aires marines protégées qui lui permet aujourd'hui de couvrir 20 % de ses espaces terrestres et 16 % de ses espaces marins avec un statut de protection. Son système d'espaces protégés est parmi les plus développés et diversifiés au monde. Forte de cette expérience, la France partage son savoir-faire et son expertise dans le cadre de nombreux projets de coopération qui incluent l'établissement et la bonne gestion d'espaces protégés.

Deux fois plus de zones protégées en 10 ans dans le monde - Aujourd'hui, plus de 200 000 aires protégées couvrent près de 13 % des terres émergées et 4 % des mers sous juridiction nationale. Pour parvenir à ce résultat, il a fallu la mobilisation des États, des populations, des associations... mais il aura aussi fallu un congrès marquant comme celui de Durban en 2003 avec Nelson Mandela. Dans les dix ans qui ont suivi ce rendez-vous, le nombre des aires protégées a multiplié par deux. Pour mémoire, la notion "d'espace protégé" a été créée en 1872 avec la création aux États-Unis du parc de

Yellowstone.

Environnement France - 14-11-2014